

Image not found or type unknown



SCI partage entre époux non associés

Par **lulu1337**, le **06/10/2021** à **16:09**

Bonjour, mon compagnon possède une SCI avec son associé. Contracté durant mariage. part social 200 euros; 100 euros versé par l'associé en espèce et 100 euros versé par lui en espèce. Un bien a été acheté et remboursé par un prêt via leurs sociétés. Son ex femme lui réclame 1/4 de ce bien lors de la liquidation du régime. Y a t'elle droit ? elle lui réclame des loyers depuis leur séparation alors que cette SCI ne génère rien du tout, les comptes sont à 0. En a t'elle le droit ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **06/10/2021** à **18:09**

Bonjour
Quel était leur régime matrimonial ?